

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition de la directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnement du 13 septembre 2024.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 3^{ème} année pour les 5^{ème} et 6^{ème} semestre pour l'année universitaire 2024-2025 de la spécialité Génie des procédés (PERF-ISP), les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -ABDELOUAHED Lokmane | -LEVENEUR Sébastien |
| -AUTRET Nathalie | -MIGNOT Mélanie |
| -BEUCHER Hélène | -POLAERT Isabelle |
| -BUVAT Jean-Christophe | -TAOUK Bechara |
| -LEDOUX Alain | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |

Article 2

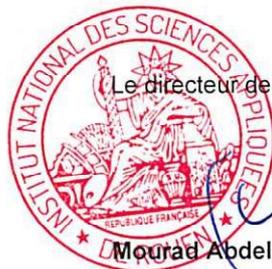
La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray
Le 13 septembre 2024



Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition de la directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnement du 13 septembre 2024

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 4^{ème} année pour les 7^{ème} et 8^{ème} semestre pour l'année universitaire 2024-2025 de la spécialité Génie des procédés (PERF-ISP), les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -ABDELOUAHED Lokmane | -LEVENEUR Sébastien |
| -BUVAT Jean-Christophe | -MIGNOT Mélanie |
| -GUERIN Francis | -POLAERT Isabelle |
| -LACOUR Corine | -TAOUK Bechara |
| -LARCHEVEQUE Hortense | -VERNIERES Lamiae - <i>présidente du jury</i> |
| -LEDOUX Alain | -VULUGA Daniela |

Article 2

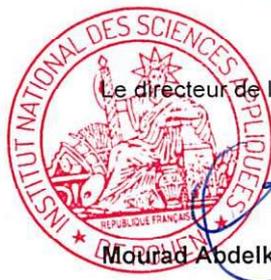
La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray
Le 13 septembre 2024

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition de la directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnement du 13 septembre 2024.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 5^{ème} année pour les 9^{ème} et 10^{ème} semestre pour l'année universitaire 2024-2025 de la spécialité Génie des procédés (PERF-ISP), les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -ABDELOUAHED Lokmane | -LEVENEUR Sébastien |
| -AUTRET Nathalie | -MIGNOT Mélanie |
| -BUVAT Jean-Christophe | -POLAERT Isabelle |
| -LACOUR Corine | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |
| -LEDOUX Alain | |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 13 septembre 2024

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA